

COLOMBIE

**Un nouveau massacre perpétré alors
que l'armée colombienne se prépare à
recevoir l'aide militaire des États-Unis**

Index AI : AMR 23/052/00

« Combien de fois les homicides commis par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires devront-ils être dénoncés avant que le gouvernement colombien ne traduise les responsables en justice ? » a demandé Amnesty International, après que six hommes eurent été tués et que 63 familles établies à La Unión eurent commencé à s'enfuir.

À la suite de cette nouvelle tuerie commise dans la communauté pacifique de San José de Apartadó, située dans la municipalité d'Apartadó, dans le nord du département d'Antioquia, Amnesty International a exhorté la communauté internationale à sortir de son immobilisme et à prendre des mesures efficaces pour mettre fin à ces homicides.

Au moins six hommes du village de La Unión ont été abattus le 8 juillet 2000 : Rigoberto Guzmán, Elodino Rivera, Diofanor Correa, Humberto Sepúlveda, Pedro Zapata et Jaime Guzmán. Ce même jour, une vingtaine d'hommes encagoulés étaient entrés dans le village, qui fait partie de la communauté pacifique de San José de Apartadó. D'après les informations recueillies, un hélicoptère appartenant à la 17^e brigade des forces armées a survolé le village et des membres de cette unité avaient établi leur campement à proximité.

Les soldats ont fouillé toutes les maisons de La Unión et ont rassemblé les habitants au centre du village, où les hommes ont été séparés des femmes et des enfants. Après avoir abattu les six personnes précédemment nommées, les assaillants ont déclaré aux personnes épargnées : « *Maintenant, ça suffit. Vous avez vingt jours pour quitter la région.* »

Tandis que ces événements se déroulaient à La Unión, des paysans empruntant la route qui relie Apartadó à San José de Apartadó auraient été arrêtés par l'armée. Deux d'entre eux auraient été menacés par les soldats, qui leur ont apparemment déclaré qu'ils opéraient avec des forces paramilitaires, précisant : « *Nous travaillons main dans la main et nous allons en finir.* »

Selon certaines sources, le jour de la tuerie, les militaires stationnés autour de La Unión auraient affirmé à plusieurs reprises que des guérilleros se trouvaient dans le village. L'avant-veille, dans un autre village de la communauté pacifique de San José de Apartadó, des soldats avaient déclaré : « *Cette communauté pacifique est une communauté de*

guérilleros. Nous allons y aller avec les paramilitaires. »

Lorsqu'elles ont été informées de la tuerie par des représentants colombiens et internationaux, les autorités militaires ont affirmé qu'aucun membre de l'armée ne se trouvait dans la zone de La Unión,. Elles ont ajouté qu'elles allaient envoyer le bataillon antiguérilla N° 35 Díaz López.

Lundi 3 juillet, de nombreux soldats appartenant à ce dernier et au bataillon Bejaranos, tous deux dépendant de la 17^e brigade des forces armées, ont été vus alors qu'ils marchaient le long de la route qui relie Apartadó à San José de Apartadó et gravissaient le massif montagneux d'Abibe. Au moins deux hommes armés portant des uniformes de style militaire, mais dépourvus d'insigne, ont également été aperçus parmi les soldats.

« Le gouvernement colombien doit traduire de toute urgence les auteurs de violations des droits humains en justice, rompre les liens qui existent entre les forces armées et les groupes paramilitaires illégaux et démanteler ces derniers, conformément aux recommandations des Nations unies maintes fois répétées,, a souligné Amnesty International.

« Les clauses relatives aux droits humains intégrées dans le programme d'assistance militaire américain demeureront vides de sens si des mesures décisives ne sont pas prises immédiatement. La communauté internationale doit agir dès à présent, avant que la situation catastrophique des droits humains en Colombie ne soit aggravée par cette augmentation de l'aide militaire. En l'absence de contrôle, cette assistance accrue pourrait en effet accentuer la crise en renforçant la confiance des forces armées colombiennes dans la conduite de leur campagne anti-insurrectionnelle, qui se caractérise par des violations systématiques et généralisées des droits humains. »

Informations générales

San José de Apartadó se compose de 32 communautés. Du fait de sa situation géographique et de la présence fréquente des *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires colombiennes) dans la région, les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires accusent les habitants de San José de Apartadó d'être des membres ou des sympathisants de groupes subversifs.

Menacés en permanence de déplacement

forcé et autres violations de leurs droits fondamentaux, les habitants de ces communautés ont sollicité le soutien de l'Église catholique et d'organisations colombiennes de défense des droits humains, pour étudier les moyens qui leur permettraient de s'opposer à leur déplacement forcé. Le 23 mars 1997 les membres de 17 des communautés de San José de Apartadó ont alors proclamé qu'elles formaient une « communauté pacifique ». Par cette déclaration, ils appelaient l'ensemble des parties belligérantes à respecter le droit des civils de ne pas être entraînés dans le conflit, ainsi que leur droit à la vie.

Depuis mars 1997, plus de 60 habitants de la communauté de San José de Apartadó ont été tués par des membres de l'armée colombienne, leurs auxiliaires paramilitaires ou les FARC. Les forces régulières et leurs alliés paramilitaires ne cessent depuis lors d'accuser les membres de cette communauté d'être des sympathisants de la guérilla, tandis que les groupes d'opposition armée leur reprochent de se ranger du côté de leurs ennemis. ?

Pour en savoir plus, vous pourrez consulter le rapport d'Amnesty International intitulé *Colombie. Les communautés de personnes déplacées des régions de l'Urabá et du Medio Atrato reprennent espoir* (index AI : AMR 23/023/00).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5566, ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>